

## THÈME 4 : POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

(Rapporteurs : Jean-Paul Beauquier, Guillaume Delmas, Roger Ferrari, Roland Hubert, Matthieu Leiritz, Jean-Jacques Mornettas, Frédérique Rolet, Daniel Robin)

### Sommaire

#### 1. INTRODUCTION

- 1.1 « La crise économique et sociale mondiale
- 1.2 « la mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social français (...) »
- 1.3 « Cette situation doit pousser le syndicalisme (...) »
- 1.4 « Les derniers congrès du SNES et de la FSU (...) »
- 1.5 « Le lien actifs-retraités (...) »
- 1.6 « favoriser l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix (...) »

#### 2. LA FSU

- 2.1 Introduction
  - 2.1.1 « La nécessité d'établir un rapport de force social puissant (...) »
  - 2.1.2 « Les résultats des dernières élections professionnelles » (...)
- 2.2 L'avenir de la FSU
- 2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération
- 2.4 Règles de fonctionnement de la FSU

#### 3. SNES

- 3.1 État des lieux
- 3.2 Le SNES dans le débat politique
- 3.3 Une communication offensive et cohérente
- 3.4 L'engagement militant
- 3.5 La syndicalisation
- 3.6 La formation syndicale
- 4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

#### 1 1. INTRODUCTION

2 **1.1** La crise économique et sociale mondiale que nous connaissons aujourd'hui se  
3 traduit en Europe par des interrogations sur la nature de la construction de cette  
4 dernière et ouvre le débat sur les réformes à effectuer. En 2008, la crise était  
5 venue des banques mais n'avait pas amené à des réorientations des **politiques**  
6 ~~alors qu'elle procédait bien d'un dérèglement structurel des systèmes~~  
7 ~~économiques européens et américain~~. L'insuffisance de la demande due  
8 notamment à la faiblesse des salaires, le manque d'activité ~~et de compétitivité~~  
9 ~~des économies~~ ont été sources d'un recours grandissant à l'emprunt. La situation  
10 produite par l'endettement des États et la spéculation financière a conduit nombre  
11 d'entre eux à la crise et l'imposition de plans d'austérité qui n'ont fait qu'aggraver  
12 les choses, alors qu'il faudrait créer les conditions d'une relance de la croissance  
13 par une hausse des salaires, une autre politique fiscale, un pôle financier au service  
14 du développement économique et social et en levant les contraintes que  
15 représentent les traités européens.

16 **1. 2** En France, ~~la deuxième partie de la mandature de N. Sarkozy aura vu~~  
17 ~~s'accentuer~~ la présidence de Sarkozy a accentué... (Depuis 2007) la

18 mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social français et  
19 l'instrumentalisation de la crise financière et économique pour imposer des plans  
20 d'austérité de plus en plus drastiques. Les intentions désormais affichées très  
21 clairement, notamment par le Premier ministre, de revenir sur le système de  
22 protection sociale, l'influence grandissante du grand patronat communiquant aux  
23 responsables européens ses projets en termes de flexibilité accrue du travail, le  
24 poids des agences de notation sur les politiques nationales, posent corrélativement  
25 la question de l'efficacité de l'action syndicale. De larges mouvements de  
26 contestation ont eu lieu dans plusieurs pays européens (Grèce, Roumanie, Italie,  
27 Espagne, Portugal, Grande Bretagne...) en réaction aux plans d'austérité, ~~mais le~~  
28 ~~syndicalisme européen peine toujours à unifier ses forces pour impulser~~  
29 ~~des actions coordonnées.~~ De nombreux syndicats ont pris une part  
30 active aux luttes nationales (Grèce, Espagne, Portugal, Royaume-  
31 Uni...). La CES doit aujourd'hui prendre en compte ces luttes et les  
32 revendications qu'elles portent, et offrir des perspectives de  
33 coordination autre que de stériles "euromanifestations" qui ne sont  
34 jamais assorties du moindre mot d'ordre de grève ou même d'une  
35 menace de grève. Elle ne peut cependant y parvenir qu'à la condition  
36 de proposer des plates-formes de nature à créer une réelle  
37 mobilisation, mais également en modifiant son mode de  
38 fonctionnement et en faisant la démonstration de son indépendance  
39 par rapport aux institutions européennes.

40 En France, l'unité syndicale née lors de la lutte contre le projet de réforme des  
41 retraites a permis de rassembler des millions de citoyens, toutes générations  
42 confondues, dans des manifestations puissantes et nombreuses. ~~Cependant, les~~  
43 ~~divergences sur la stratégie d'action la plus opportune, l'objectif d'associer~~  
44 ~~les salariés des petites entreprises éloignés des structures syndicales ont~~  
45 ~~conduit à un ralentissement du rythme des actions.~~ Cependant, les  
46 divergences sur la stratégie d'action, sur le contenu de la réforme et  
47 l'obstination gouvernementale ont conduit à un ralentissement du  
48 rythme des actions. Si le choix de modalités d'action les plus  
49 susceptibles de rassembler et une plate-forme minimaliste ont  
50 permis le maintien de l'unité, ils ont aussi débouché sur l'échec du  
51 mouvement alors que les mobilisations étaient importantes et  
52 massives.

53 Le gouvernement ayant fait le choix de mépriser l'expression émise par les salariés  
54 par le biais de leurs organisations représentatives et de dénier tout sens aux  
55 mobilisations, le rapport de forces a été insuffisant ; le gouvernement a fait passer  
56 sa réforme et rendu plus difficile à l'avenir l'action syndicale même si le  
57 syndicalisme a amélioré son image dans l'opinion. Ni le passage en force de la  
58 réforme gouvernementale, ni l'éventuelle alternance politique, ne  
59 doivent influencer sur la détermination de l'action syndicale et son  
60 indépendance au moment même où le syndicalisme a amélioré son  
61 image dans l'opinion.

62 **1.2** L'inter-professionnelle a perduré mais, fragilisée, elle a été dans l'incapacité de  
63 se mettre d'accord sur une actualisation de la plate-forme de janvier 2009, s'est  
64 peu à peu morcelée, n'a proposé depuis l'automne 2010 que des modalités  
65 d'action plus symboliques que de nature à créer un rapport de forces. Les  
66 mouvements comme celui des indignés qui contestent les politiques libérales ne

67 se sont pas imposés en France. Les ONG sont amenées à pallier de plus en plus  
68 de carences des États et suscitent des engagements mais sur des questions  
69 ciblées. La contestation sociale reste présente, dans les entreprises où des  
70 luttes pour les salaires et l'emploi sont nombreuses, dans l'Éducation où la  
71 journée de grève du 27 septembre a rassemblé largement, mais l'unification  
72 des luttes des différents secteurs de nature à créer un puissant mouvement n'a  
73 pu se faire.

74 **1.3** Cette situation doit pousser le syndicalisme à s'interroger sur plusieurs points  
75 et prendre des dispositions pour retrouver un véritable rôle de défense des salariés  
76 et de conquête de nouveaux droits ; ~~quelle stratégie construire face à un~~  
77 ~~gouvernement intransigeant faisant fi de la légitimité des acteurs sociaux ?~~  
78 ~~Comment dépasser le stade d'un syndicalisme de l'unité d'action pour aller~~  
79 ~~vers un syndicalisme unitaire de proposition ? Comment penser le rapport~~  
80 ~~au politique dans un contexte préélectoral où s'impose la nécessité d'un~~  
81 ~~projet alternatif ?~~ Le SNES propose de développer l'unité d'action sur  
82 des bases claires (objectifs, revendications) avec l'ensemble des  
83 organisations syndicales si possible, sinon avec celles qui ont les  
84 mêmes préoccupations. Le syndicalisme doit aussi être porteur de  
85 revendications qui augmenteront sa capacité à peser effectivement  
86 sur les décisions (renforcement du paritarisme, moyens syndicaux  
87 accrus, droit de veto des comités d'entreprises...) et de modalités  
88 d'actions (grève pouvant aller jusqu'à la grève reconductible...). La  
89 plate-forme revendicative, l'action et la démocratie syndicale  
90 doivent être privilégiées sous peine d'institutionnalisation de notre  
91 syndicalisme. Le rapport au politique doit se renouveler par la  
92 multiplication des rencontres avec les partis politiques  
93 progressistes, pendant et en dehors des périodes électorales, pour  
94 leur faire connaître notre projet éducatif et les revendications que  
95 nous portons avec la majorité des personnels, afin de peser sur leurs  
96 programmes.

97 La situation actuelle, celle d'un tournant pour notre modèle de société, doit  
98 conduire à une accélération de la réflexion sur la façon de rassembler les salariés,  
99 de rendre le syndicalisme plus apte à porter l'intérêt général de définir le sens à  
100 donner au bien commun et, de renouveler la façon de penser le rapport au  
101 politique. Il faut réfléchir à la forme et aux structures d'un nouvel outil syndical.

102 **1.4** Les derniers congrès du SNES et de la FSU avaient écarté la piste de la  
103 confédéralisation, acté les limites de l'élargissement aux autres versants de la FP,  
104 jugé nécessaire la construction d'un nouvel outil syndical avec les autres  
105 organisations syndicales partageant notre conception d'un syndicalisme de  
106 transformation sociale, unitaire, de lutte et démocratique dans son fonctionnement.  
107 L'insuffisante appropriation collective de ce mandat de la FSU n'a pas permis de  
108 créer une véritable dynamique de mise en œuvre ; il s'agit d'analyser plus finement  
109 les causes de cette situation : ~~attachement à un syndicalisme de métier dont~~  
110 ~~certain craignent la perte d'identité ? Sens du mandat nécessitant~~  
111 ~~d'avantage d'explicitations ? Crainte de la dilution voire la disparition de~~  
112 ~~pratiques constitutives du syndicalisme porté par la FSU ? Méfiance par~~  
113 ~~rapport à des organisations syndicales qui peuvent apparaître parfois~~  
114 ~~comme des concurrents trop agressifs ?~~ Pas plus que la FSU, le SNES ne  
115 s'est emparé de ce mandat pour en débattre localement avec les

116 syndiqués et la profession. Des tentatives avaient été faites après le  
117 congrès de Perpignan, mais elles n'ont pas été suivies dans le  
118 temps. On ne peut accuser la base de réticences alors que le débat  
119 n'a pas eu lieu. Il est urgent d'identifier les réserves quant à la mise  
120 en œuvre effective du mandat du congrès fédéral. Les blocages, s'ils  
121 existent, ne pourront être levés que par le débat et l'intervention  
122 des syndiqués.

123 Dans tous les cas, il faut impulser le débat plus largement qu'actuellement, garder  
124 notre objectif prioritaire de défense des salariés en pensant les revendications de  
125 façon collective et en agissant pour la transformation sociale. Le contexte  
126 économique et politique nécessite de se saisir de questions transversales pour  
127 construire des initiatives communes sur l'emploi, les salaires, les services publics...

128 D'ores et déjà, les organisations patronales se sont mises en ordre de bataille et  
129 ouvrent largement les questions des formes du travail, de la rémunération des  
130 salariés, du financement et du contenu de la protection sociale. La question du  
131 champ d'intervention de l'État est également posée par les libéraux ; tout cela rend  
132 impératif une réponse coordonnée des organisations syndicales. L'unité  
133 syndicale doit se faire autour d'une plate-forme revendicative  
134 exigeante et sans en rabattre sur le contenu et les modalités  
135 d'action. Cela implique de l'emporter sur les organisations  
136 syndicales qui se contentent d'accompagner le système.

137 La problématique des alliances et de la stratégie s'impose également du fait des  
138 nouvelles règles de représentativité. En 2013, la mesure de la représentativité aura  
139 pour effet de fixer la liste des organisations représentatives au niveau national ;  
140 déjà, dans la Fonction Publique, les récentes élections qui n'ont pas permis de faire  
141 émerger clairement un type de syndicalisme peuvent faire bouger certains  
142 équilibres et pratiques ; il est certain qu'il faudra anticiper et développer le débat  
143 avec l'ensemble des syndiqués si le SNES et la FSU veulent peser sur le cours des  
144 choses et rester maîtres de leurs choix.

145 • **1.5** Le lien actifs-retraités est un élément statutaire de la FP et du Code des  
146 Pensions. 15 millions de retraités, 3,4 millions de pensionnés FP : il est crucial pour  
147 le syndicalisme tout entier d'intégrer les salariés à la retraite.

148 Le choix fait par le SNES et la FSU d'organiser les retraités aux côtés des actifs et  
149 dans les mêmes structures témoigne de la communauté d'intérêts entre eux ; pour  
150 maintenir l'adhésion des retraités, il convient aussi de prendre en compte les  
151 spécificités de leur situation au-delà de la période professionnelle (rupture avec la  
152 FP pour l'évolution des pensions, etc.). La FGR-FP réunit les adhérents retraités du  
153 SNES et ceux de la plupart des syndicats nationaux de la FSU, de l'UNSA, et de  
154 quelques syndicats de FO, de Solidaires ; le SNES y assume des responsabilités  
155 dans les différentes instances ; la FGR-FP participe à l'intersyndicale des UCR.  
156 ~~Cette dimension unitaire originale ne doit-elle pas être prise en compte~~  
157 ~~dans la réflexion globale du SNES et de la FSU sur l'avenir du~~  
158 ~~syndicalisme ?~~ La FGR n'est pas un syndicat mais une association. Ce  
159 qu'il faut c'est obtenir la participation de la Section fédérale des  
160 Retraités de la FSU à cette intersyndicale UCR, d'une part parce que  
161 tous les syndicats de la FSU ne sont pas adhérents de la FGR, et  
162 d'autre part parce que la FGR ne représente pas l'image d'un  
163 syndicalisme de lutte, de transformation sociale contrairement au  
164 SNES et à la FSU.

165 Le congrès académique demande en conséquence que le SNES quitte  
166 la FGR. Cela lui permettra de récupérer tout son potentiel militant et  
167 les moyens financiers qui contribueront à faire vivre les SFR dont la  
168 vocation est de regrouper tous les retraités de tous les syndicats de  
169 la FSU, y compris ceux de ses syndicats qui ne sont pas membres de  
170 la FGR.

171 La réunification syndicale à laquelle travaille le SNES en sera  
172 facilitée, le risque d'être englobé dans un amalgame d'associations  
173 ou de se retrouver lié à un pôle réformiste étant écarté au profit d'un  
174 syndicalisme de luttes et de transformation sociale.

175 Le Snes y retrouvera son indépendance, la FGR ne pouvant plus  
176 prétendre parler en son nom.

177 ~~1.6 Enfin, face aux réponses coordonnées des dirigeants actuels, favoriser~~  
178 ~~l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix que ceux de la~~  
179 ~~mise à mal des acquis sociaux est nécessaire ; cela ne se fera pas sans~~  
180 ~~mobilisation des travailleurs dans les différents pays et sans projet~~  
181 ~~alternatif pouvant nourrir les programmes des partis progressistes se~~  
182 ~~présentant au suffrage. La période de campagne électorale qui s'ouvre en~~  
183 ~~France doit être l'occasion de~~ Le syndicalisme doit porter un projet  
184 global et des revendications qu'il faudra défendre quel que soit le  
185 gouvernement en place, y compris pendant la période électorale qui  
186 s'ouvre en France. Il doit s'inscrire dans une relation d'interpellation  
187 des partis politiques progressistes sur une base d'autonomie  
188 syndicale clairement réaffirmée. Il faut renforcer le travail entrepris auprès  
189 des partis poli- tiques pour faire avancer nos propositions en matière de fiscalité,  
190 emploi, conception de la Fonction Publique, protection sociale, pouvoir d'achat... de  
191 porter tout particulièrement notre projet éducatif. Il convient aussi de  
192 rappeler avec force le rôle des syndicats, interlocuteurs représentant  
193 les salariés, rôle que veut nier Sarkozy en proposant  
194 d'instrumentaliser le referendum notamment pour contourner les  
195 OS.

196 ~~Ce contexte renvoie également à la question des orientations et actions du~~  
197 ~~syndicalisme européen et international unitaire, et à la nécessité de~~  
198 ~~développer son poids, son influence, sa reconnaissance. C'est avec cet~~  
199 ~~objectif que le SNES continue de défendre la demande d'adhésion de la FSU~~  
200 ~~à l'ISP, la CES et la CSI.~~

201 Qu'est-ce que le syndicalisme international vient faire dans un  
202 paragraphe sur les partis politiques ???? La réponse des dirigeants  
203 actuels des différents pays européens à la crise consiste en la mise à  
204 mal des acquis sociaux. Il faut tout faire pour coordonner les  
205 mobilisations à l'international sans attendre que la CES et CSI  
206 acceptent l'adhésion de la FSU.

## 207 2. LA FSU

### 208 • 2.1 Introduction

209 **2.1.1** La nécessité d'établir un rapport de force social puissant est apparue encore  
210 plus décisive ces dernières années face à une politique d'une rare agressivité,  
211 remettant en cause des éléments essentiels du pacte social et de plus aggravée par  
212 le contexte de crise que nous vivons. La FSU a un rôle important à jouer, elle l'a  
213 montré dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle et dans la fonction  
214 publique de l'État. En effet, les effectifs de personnels des secteurs dans lesquels la  
215 FSU est largement représentative sont importants et lui donnent un poids  
216 particulier dans ses liens avec les confédérations. Son renforcement dans ces  
217 secteurs reste une nécessité. Cependant son implantation et sa représentativité  
218 dans l'Éducation nationale ne peuvent faire oublier ses limites liées à une  
219 représentativité essentiellement dans la fonction publique de l'État, faible sur  
220 l'ensemble de la fonction publique, inexistante ailleurs. Cette situation entrave sa  
221 capacité à peser sur toutes les questions qui concernent les salariés, l'empêche de  
222 contribuer plus fortement à la construction d'actions en continu, touchant tous les  
223 secteurs.

224 **2.1.2** Les résultats des dernières élections professionnelles confirment cette  
225 nécessité. Certes, la FSU a conservé son poids relatif dans l'Éducation nationale,  
226 mais les problèmes de participation liés pour beaucoup aux conditions de scrutin  
227 (calendrier, modalité de vote...) l'ont conduite à perdre sa première place dans la  
228 fonction publique de l'État. Cela traduit bien la fragilité de la FSU dont l'essentiel  
229 des forces se concentre sur un ministère. Si le syndicalisme de métier est légitimé  
230 par ces élections, nous devons nous interroger sur une exigence des personnels à  
231 exprimer aussi, par leur vote, une meilleure prise en compte de leurs aspirations  
232 sur des sujets qui dépassent le cadre de leur métier et sur lesquels la FSU n'a pas  
233 le poids et le champ d'intervention suffisants en terme de représentativité.

234 **Le choix qui a été fait de présenter des listes fédérales plutôt que**  
235 **des listes mettant en avant les SN a sans doute contribué à**  
236 **déstabiliser les personnels habitués à voter pour les CAP et le**  
237 **syndicat qui les représente dans ce cadre. Il est d'ailleurs**  
238 **remarquable que ce soit le SNES et le SNALC qui aient le plus perdu**  
239 **entre le vote CAP et le vote CT. Il faut en tirer les leçons pour les**  
240 **prochaines élections professionnelles et présenter à cette occasion**  
241 **une liste de SN suivie du sigle FSU. Il faut également travailler à la**  
242 **lisibilité de la FSU et au lien SN FSU dans nos publications,**  
243 **manifestations (logos, drapeaux, etc). L'autre difficulté à laquelle**  
244 **nous avons été confrontés est la nouveauté du scrutin CT et le retard**  
245 **de l'administration pour communiquer les informations, retard qui**  
246 **s'est répercuté dans notre propre préparation. Mais alors que les**  
247 **listes étaient FSU, les SN recevaient chacun de leur côté des**  
248 **informations qui n'étaient pas toujours identiques, ni délivrées au**  
249 **même rythme, ce qui a parfois pu nous mettre en difficulté. La**  
250 **compilation informatique des résultats n'a pas rendu possible une**  
251 **analyse fine par établissement, par département, nous privant d'un**  
252 **outil qui nous permettait d'affiner notre stratégie de syndicalisation**  
253 **et de présence sur le terrain. Il est impératif de faire un bilan fédéral**  
254 **de ces élections 2011 pour préparer dès maintenant les élections**  
255 **2014 qui auront lieu en même temps dans les 3 fonctions publiques**  
256 **donc avec des modalités d'organisation très différentes. Le SNES et**  
257 **la FSU doivent dès à présent exiger le retour au vote papier à l'urne**  
258 **sur le lieu de travail.**

259 • **2.2 L'avenir de la FSU**

260 **2.2.1** La « loi sur le dialogue social » organise et structure le dialogue social de  
261 façon plus rigoureuse, donnant à chaque organisation syndicale un poids  
262 proportionnel aux résultats des élections, ce qui constitue un élément déterminant,  
263 en particulier dans le cadre des accords négociés. L'éparpillement de la  
264 représentativité syndicale dans la fonction publique, singulièrement dans la FPE, ne  
265 peut conduire qu'à des difficultés accrues pour construire rapidement un rapport de  
266 force de nature à peser sur les choix gouvernementaux et donc à un affaiblissement  
267 de l'efficacité du mouvement syndical. Le changement des règles de  
268 représentativité a conduit plusieurs organisations syndicales à rechercher, avec plus  
269 ou moins de succès, des alliances voire des rapprochements structurels. Ce  
270 processus est loin d'être terminé et la FSU ne peut rester spectatrice du  
271 remodelage du paysage syndical.

272 **2.2.2** En effet si la légitimité de la FSU est reconnue, si elle est écoutée dans  
273 nombre de domaines (Éducation, avenir de la fonction publique, place et rôle de  
274 l'État, avenir et rôle des services publics), elle se trouve le plus souvent  
275 formellement absente de toutes les discussions, de toutes les négociations sur des  
276 sujets pourtant essentiels pour les personnels qu'elle représente (protection sociale,  
277 retraites, retraités, questions liées aux enjeux des politiques économiques,  
278 environnementales et sociales). Cela affaiblit sa capacité à défendre ses  
279 orientations mais aussi à peser réellement sur ces choix.

280 **2.2.3** C'est en ce sens qu'aujourd'hui la voie de l'autonomie a atteint ses limites et  
281 doit être dépassée. **La construction d'un nouvel outil syndical permettra**  
282 **que le point de vue de la FSU soit porté par les autres organisations**  
283 **partie prenante dans les instances où elle n'est pas représentée et**  
284 **réciiproquement. Elle permettra aussi de renforcer la réflexion et**  
285 **l'action sur les questions de la fonction publique, grande absente**  
286 **des luttes et mobilisations depuis des mois. Cela permettra à la FSU**  
287 **de renforcer sa légitimité à impulser cette démarche et aux**  
288 **syndiqués de s'approprier des revendications qui dépassent le cadre**  
289 **du métier et qui sont souvent communes avec l'interpro.**

290 Il nous faut donc approfondir la démarche entreprise depuis le dernier congrès de  
291 la FSU et aller au-delà de ce qui a été fait (colloques par exemple). Il nous faut à la  
292 fois construire des collaborations plus effectives et en même temps éviter des  
293 démarches qui pourraient être perçues comme des manœuvres d'appareils dont le  
294 seul objectif serait leur survie. **La construction d'un nouvel outil syndical**  
295 **n'aura de sens que si la CGT en est partie prenante. Sur des bases**  
296 **revendicatives claires de lutte et de transformation sociale, cette**  
297 **construction doit être ouverte à toutes les organisations syndicales**  
298 **qui le souhaitent. Pour faire progresser ce mandat, il faut faire**  
299 **preuve de volontarisme en menant de pair le débat, l'élaboration des**  
300 **mandats et l'action. La FSU pourrait s'adresser aux autres**  
301 **organisations syndicales pour proposer la mise en place d'instances**  
302 **permanentes dans lesquelles chacun conserve son identité mais qui**  
303 **permettent de construire un contenu et des actions communes en**  
304 **vue de l'élaboration de ce nouvel outil syndical.**

305 Le SNES propose :

306 • de développer au plus proche du terrain, par le biais de stages syndicaux

307 et/ou d'heures d'information syndicales, des débats avec les syndiqués et plus  
308 largement avec l'ensemble des personnels sur les perspectives de construction d'un  
309 nouvel outil syndical ~~qui n'aurait de sens que si la CGT en était partie~~  
310 ~~prenante~~ ;

311 **\*d'organiser des débats avec tous les salariés (du public et du privé)**  
312 **et les syndiqués des organisations syndicales qui souhaitent**  
313 **participer à cette construction.**

314 • de développer des initiatives et actions communes tant au niveau national que  
315 local ;

316 • de développer, ~~au niveau national~~ **à tous les niveaux**, le travail en commun  
317 sur tous les dossiers dans le cadre de groupes thématiques qui doivent conduire à  
318 l'élaboration de mandats communs, donc d'expressions communes dans les  
319 instances de concertation, les médias et dans le cadre de l'action syndicale ;

320 • de construire un travail commun et régulier au niveau des structures  
321 départementales et régionales qui doit trouver une traduction dans le cadre des  
322 différentes instances (CESER, CT) **et dans les luttes sur le terrain.**

323 Il s'agit bien d'abord de construire une mutualisation des réflexions et de l'action  
324 syndicale pour l'ensemble des questions relevant du champ syndical, dans le but  
325 d'une meilleure efficacité et d'une meilleure prise en compte des aspirations de  
326 l'ensemble des salariés. Il est clair que si cette démarche a tout son sens dans la  
327 fonction publique, elle ne peut se limiter à ce seul secteur et doit donc concerner  
328 l'ensemble du champ interprofessionnel.

329 **Le SNES doit entamer cette démarche dès maintenant car le mandat**  
330 **existe déjà ; le congrès FSU de 2013 ayant alors pour tâche de faire**  
331 **le bilan de ce qui aura été engagé, d'approfondir la démarche et**  
332 **d'amplifier le mouvement.**

333 Le SNES proposera ces mandats lors du prochain congrès de la FSU.

### 334 • **2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération**

335 **2.3.1** L'organisation de la FSU comme fédération de syndicats nationaux reste  
336 totalement pertinente. Les mandats fédéraux doivent se nourrir des positions des  
337 syndicats nationaux. Ils ne doivent pas être en contradiction avec ceux des  
338 syndicats nationaux dans leur champ de responsabilité sans être, pour autant, la  
339 simple juxtaposition des mandats des différents syndicats. La Fédération joue un  
340 rôle essentiel pour susciter les débats, pour rechercher des synthèses, pour  
341 sensibiliser à la nécessité de surmonter les désaccords. Elle a aussi la lourde  
342 responsabilité d'élaborer et de mettre en débat des positions fédérales sur les  
343 sujets transversaux. Les difficultés rencontrées dans la construction de certains  
344 mandats (par exemple sur certains points concernant la formation des maîtres) ne  
345 doivent pas conduire à une remise en cause de ces principes essentiels de notre  
346 fédération.

347 **2.3.2** La campagne et le suivi des élections professionnelles aux CT des différents  
348 ministères ont été construits par les syndicats nationaux concernés par chaque CT,  
349 comme ce fut le cas auparavant pour les élections dans les DDI et aux CT des  
350 conseils généraux et régionaux. Dans l'Éducation nationale le groupe des 10  
351 syndicats nationaux a su construire les listes au CTM et aux CTA, et mener une  
352 campagne articulant syndicalisme de métier et développement de thématiques plus  
353 transversales. C'est bien dans cette voie qu'il faut poursuivre pour les prochaines



354 élections Pour autant, des progrès doivent être faits vers une meilleure articulation  
355 entre la campagne des syndicats nationaux et la campagne fédérale, dans une  
356 association plus effective des forces fédérales au niveau local et dans une plus  
357 grande implication de la fédération dans les secteurs où les syndicats de la FSU ont  
358 besoin d'une aide importante.

359 **2.3.3** Le dernier congrès de la FSU a décidé de la mise en place d'un secrétariat  
360 national afin de renforcer l'exécutif de notre fédération. Cette instance a su allier un  
361 ancrage fort de la quasi-totalité de ses membres dans leur syndicat national, tout  
362 en permettant de dégager des forces militantes pour le suivi quotidien et la  
363 préparation de différents dossiers essentiels. Le SNES tire un bilan positif du  
364 fonctionnement du secrétariat national de la FSU durant ces deux dernières années.

365 **Le fonctionnement s'est amélioré mais une plus grande efficacité**  
366 **dans la préparation des dossiers doit cependant être recherchée**  
367 **comme en attestent les difficultés rencontrées lors de la question**  
368 **des non-titulaires et d'une manière générale dans les interventions**  
369 **aux CDFN et BDFN. A chaque fois qu'un débat n'est pas**  
370 **suffisamment mené, la majorité des 70% pose problème.**

371 **2.3.4** La création des sections fédérales des retraités (SFR) a donné une dimension  
372 fédérale au syndicalisme des retraités. Elle leur a permis de participer aux actions  
373 des USR, de siéger dans des CODERPA, d'avoir une expression propre. Pourtant  
374 leur place dans les instances fédérales, malgré le potentiel d'adhésions et de  
375 militantisme qu'elles représentent, demeure aléatoire et insuffisante. Comment  
376 faire que leur reconnaissance interne soit manifeste et facilite leur efficacité ?  
377 Comment améliorer les relations entre les SFR et la structure nationale ? Nous  
378 devons continuer d'exiger la participation de la FSU dans l'intersyndicale des  
379 retraités regroupant les UCR CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, ainsi que l'UNSA et la  
380 FGR-FP.

381 **2.3.5** La mise en place des conseils fédéraux régionaux était indispensable. Ces  
382 conseils ont permis de donner une lisibilité régionale à la FSU tout en permettant la  
383 construction démocratique de mandats fédéraux sur les dossiers régionaux, à un  
384 moment où ce niveau géographique voit ses responsabilités croître, en particulier  
385 dans la définition des politiques publiques locales. ~~Faut-il revoir le mode de~~  
386 ~~fonctionnement des CFR ? Faut-il revoir leur place dans le fonctionnement~~  
387 ~~et dans les instances de la fédération ?~~ **Le choix de l'échelon**  
388 **académique pour les élections au comité technique et la**  
389 **rationalisation des structures administratives de l'éducation**  
390 **nationale (les inspections académiques deviennent des directions du**  
391 **rectorat) renforcent encore cet échelon. Le congrès se prononce**  
392 **pour que le CFR devienne délibératif.**

393 **2.3.6** Notre fédération de syndicats nationaux repose par son fonctionnement  
394 interne sur les SN, les sections départementales et les courants de pensée. Le  
395 maintien indispensable de cet équilibre conduit à des difficultés de construction des  
396 instances fédérales afin de ne pas trop s'éloigner du principe « un syndiqué, une  
397 voix ». La réorganisation de la composition du CDFN a permis de construire un  
398 équilibre acceptable entre toutes ces contraintes. La composition actuelle du BDFN,  
399 avec l'arrivée de nouveaux syndicats, pose aujourd'hui un sérieux problème. Le  
400 SNES qui représente 39,5 % des syndiqués, représente 7 % des voix dans la partie  
401 du BDFN réservée aux syndicats nationaux. La composition du BDFN doit être revue  
402 dans le même esprit que celle du CDFN.

403 • **2.4 Règles de fonctionnement de la FSU**

404 **2.4.1** Dès lors qu'il s'agit de valider une orientation ou une proposition élaborée, la  
405 règle de la majorité qualifiée à 70 % reste pertinente, car, dans de tels cas, en  
406 l'absence de cette majorité, aucun mandat, aucune décision n'est effectivement  
407 adoptée, ce qui impose de nouvelles réflexions collectives en particulier lorsque la  
408 proposition a recueilli plus de 50 % des voix. Mais il y a des cas où la mise en  
409 œuvre de cette règle conduit à une absurdité et un manquement grave à la  
410 démocratie puisque c'est alors, dans ces cas, la position qui a retenu le moins de  
411 voix qui devient la position fédérale. C'est ce qui s'est passé pour le vote  
412 concernant la signature par la FSU du protocole d'accord sur les non-titulaires.  
413 **Cette situation a aussi montré que certains débats doivent être**  
414 **mieux préparés et discutés pour que chacun arrive dans les**  
415 **instances dûment mandaté sur les questions à l'ordre du jour.**

416 Le SNES proposera une modification statutaire au prochain congrès de la FSU :  
417 « lorsque l'application de la majorité qualifiée à 70 % conduirait à valider comme  
418 position fédérale la position ayant recueilli le moins de voix, la majorité qualifiée est  
419 abaissée à 50 % ». **Enfin** la majorité qualifiée à 70 % des suffrages exprimés,  
420 associée au décompte en suffrage exprimés des abstentions, revient à compter les  
421 abstentions en contre et exiger une majorité de fait bien supérieure. Ne faut-il pas  
422 ne prendre en compte que les « pour » et les « contre » dans le décompte des voix  
423 pour l'application de la majorité qualifiée à 70 % ? **oui mais déjà voté au**  
424 **congrès SNES de 2009.**

### 425 **3. SNES**

#### 426 • **3.1 État des lieux**

427 **3.1.1** Comme toutes les organisations syndicales, le SNES est confronté à une  
428 situation difficile qui résulte de multiples facteurs : des attaques sans précédent de  
429 la part d'un pouvoir qui fait du passage en force contre les forces sociales un axe  
430 idéologique, une situation économique désastreuse, un sentiment d'impuissance qui  
431 se développe dans une partie de la population parfois accentué par l'impression  
432 d'absence d'alternatives... **La faiblesse du syndicalisme étudiant,**  
433 **l'absence de victoire syndicale importante dans la profession depuis**  
434 **1989 (l'essentiel de ce que nous obtenons depuis est d'empêcher**  
435 **quelques réformes de se mettre en place, ce qui n'est quère visible).**

436 **Les difficultés de syndicalisation du SNUEP, et aussi des autres**  
437 **organisations syndicales n'appartenant pas à la FSU, rendent difficile**  
438 **la vie syndicale dans beaucoup de lycées professionnels. Sans**  
439 **contourner les adhérents des différents syndicats qui doivent**  
440 **s'exprimer sur cette question, le SNES doit explorer les moyens de**  
441 **construire un « syndicat du second degré » le plus large possible.**

442 Par ailleurs la faiblesse des rémunérations, les difficultés croissantes dans l'exercice  
443 des métiers de l'éducation et les résultats insuffisants (important écart entre  
444 performances les plus élevées et les plus faibles par exemple...) du système  
445 éducatif français qui induisent de fortes interrogations sur ses missions, peuvent  
446 pousser une partie des personnels à la recherche de solutions personnelles ou  
447 locales plutôt que dans la lutte collective. Dans un tel contexte, le SNES, malgré la  
448 confiance qui lui a été renouvelée lors des élections professionnelles d'octobre  
449 2011, a du mal à faire partager l'idée que ses exigences de démocratisation ne sont  
450 pas utopiques et à entraîner dans l'action la majorité des personnels. Les taux de  
451 syndicalisation des stagiaires au cours de l'année 2010-2011 montrent pourtant

452 qu'il est capable, lorsqu'il articule action revendicative et réponses aux questions  
453 quotidiennes, d'apparaître aux yeux des personnels comme la référence syndicale  
454 dans le second degré et de mener une campagne médiatique efficace.

455 **3.1.2** La question de la stratégie et des alliances va se poser de façon centrale  
456 dans les mois à venir, ~~et dépendra largement des résultats des élections~~  
457 ~~présidentielles et législatives~~. Dans l'immédiat le SNES, en tant qu'organisation  
458 majoritaire du second degré, a la responsabilité d'interpeller les candidats à ces  
459 élections, aux niveaux national et local, sur la base de son projet éducatif et de  
460 transformation sociale, et des aspirations qui sont celles de nos professions.

461 **3.1.3** Le gouvernement avait pris des engagements en matière de moyens  
462 syndicaux lors des discussions liées à la loi sur le dialogue sociale. Force est de  
463 constater que la situation actuelle en est loin. S'agissant des moyens syndicaux des  
464 menaces importantes continuent de peser à moyen terme visant à les diminuer  
465 dans l'Éducation nationale déjà pourtant considérablement défavorisée. Rien n'est  
466 amélioré en matière de prise en charge par l'État des locaux syndicaux. Le SNES,  
467 avec la FSU continuera d'exiger que les engagements en matière de moyens  
468 syndicaux soient respectés et que les mesures prises aillent dans le sens du  
469 développement des droits syndicaux des personnels et des organisations  
470 syndicales, ainsi que des moyens humains et matériels pour les exercer. Le  
471 décret sur les moyens syndicaux est maintenant sorti : il nous faut  
472 en faire une analyse et préparer nos revendications (abrogation ?  
473 renégociation et sur quelle base ?) qu'il faudra mettre en discussion  
474 très rapidement en cas de victoire de la Gauche.

475 Il faut porter des revendications concrètes dans ce domaine :  
476 protection des représentants syndicaux, droits syndicaux dans  
477 l'établissement (photocopies, heure syndicale, casier, respect de  
478 l'affichage syndical, renforcement des décharges syndicales...) et  
479 refuser leur monétarisation. Le droit des élus titulaires et suppléants  
480 dans les instances doit aussi être rediscuté pour être amélioré. Il  
481 faut également revenir à une attribution des moyens syndicaux et de  
482 la mesure de représentativité en fonction des résultats aux CAP et  
483 non des CT.

#### 484 • **3.2 Le SNES dans le débat politique**

485 Le rapport du syndicalisme aux partis politiques est une composante de son rapport  
486 au politique. Le SNES doit poursuivre le travail engagé depuis le dernier congrès  
487 dans ses relations avec les partis politiques : interpellations, organisation de  
488 débats... y compris en dehors des périodes électorales.

489 Il s'agit, en portant les revendications et exigences des personnels, de peser sur  
490 les programmes des organisations politiques et sur le débat public trop souvent  
491 enfermé dans des schémas stéréotypés, qu'il faut combattre, sur l'éducation  
492 (autonomie, rigidité et obsolescence des statuts, école du socle, inefficacité du  
493 service public d'orientation...) ou sur l'économie (réduction des dépenses de l'État,  
494 ouverture au privé de missions relevant aujourd'hui de l'État ou plus largement du  
495 service public...). L'organisation de l'État et les pouvoirs accrus des collectivités  
496 locales imposent que cette démarche soit mise en œuvre tant aux niveaux régional  
497 et départemental qu'au niveau national. Elle doit reposer sur plusieurs piliers :  
498 transparence, souci intransigeant de l'indépendance syndicale, respect des  
499 prérogatives de chacun des partenaires.

500 Elle doit être articulée avec l'élaboration de nos analyses et revendications, la  
501 mobilisation des collègues et les campagnes d'opinion qui doivent être développées.  
502 Les relations avec les médias doivent permettre une plus grande visibilité dans  
503 l'opinion publique du SNES, de ses revendications et de sa représentativité.

504 Le SNES doit poursuivre son travail commun avec les organisations de parents  
505 d'élèves, de lycéens, les mouvements pédagogiques, sous toutes les formes  
506 permettant de construire des revendications et des actions communes.

### 507 • 3.3 Une communication offensive et cohérente

508 Les outils de communication sont nombreux et utilisés à tous les niveaux du SNES :  
509 publications papier régulières ou hors série, sites Internet, lettres flash,  
510 communiqués de presse et présence dans les médias, expérimentation des réseaux  
511 sociaux...

512 Dans la poursuite du travail déjà effectué, il faut rechercher une plus grande  
513 cohérence dans une stratégie plus clairement définie du point de vue des outils  
514 utilisés, des objectifs recherchés et des publics visés. Cette réflexion doit se  
515 construire sur une analyse des demandes et des besoins des différents publics  
516 (médias, syndiqués, militants, acteurs politiques...), et aussi de l'impact des  
517 différents outils et enfin des évolutions liées à la société de communication.

518 ~~Menée conjointement au niveau national et académique, elle pourrait~~  
519 ~~gagner à s'appuyer sur un regard extérieur et professionnel (sondages,~~  
520 ~~études de lectorat, conseils en communication...).~~

521 Quatre enjeux s'imposent :

522 • la réactivité par rapport à l'actualité ;

523 • l'adaptabilité dans le choix des outils et des formes de communication ;

524 • la visibilité du SNES ; La responsabilité élargie du SNES sous la  
525 direction de 3 secrétaires généraux, doit être repensée pour  
526 redonner du lien et un fonctionnement collectif aux différents  
527 secteurs. Un seul secrétaire général permettrait de donner cette  
528 cohérence globale au projet du SNES mieux perceptible et une  
529 meilleure visibilité du SNES, syndicat majoritaire, y compris dans les  
530 médias.

531 • la cohérence et la complémentarité entre les supports utilisés pour la  
532 communication.

533 À ce titre, la question de la complémentarité des publications papier avec la  
534 communication numérique est centrale. La communication numérique est plus  
535 adaptée au besoin de réactivité face à l'actualité tandis que la publication papier  
536 permet des analyses plus fouillées, des « retour sur », des pistes de réflexion...

537 Ainsi, la stratégie de communication pourrait s'organiser autour de trois axes :

538 1. Refonder le site pour faire une place plus grande, sinon centrale à :

539 • l'actualité ;

540 • les outils pour les S1 (du type abécédaire, fiche mémos, questions réponses...) ;  
541 les outils d'analyse pour les militants des S2 et S3 qui ont besoin  
542 d'analyse plus fouillées et d'outils pour agir dans les instances  
543 comme sur le terrain (compte-rendu des instances de concertation  
544 et des débats de fond, mémos sur les modalités d'action dans les  
545 nouvelles instances...).

546 • la mobilisation (tract, pétition, vidéos à partager...).

547 2. En lien avec le site mettre en place une **newsletter** régulière à destination des  
548 syndiqués et d'éventuels abonnés. Elle doit permettre une moindre fréquence de  
549 publication de L'US-tabloïd. ~~Doit-on envisager que l'abonnement à cette~~  
550 ~~newsletter soit ouvert à des non-syndiqués ?~~ La lettre d'information doit  
551 être publiée à un rythme régulier, afin de créer une habitude chez  
552 les syndiqués. L'abonnement est automatique pour les syndiqués  
553 (avec possibilité de se désinscrire), des non syndiqués peuvent  
554 s'abonner, sachant que certaines informations seront protégées et  
555 accessibles avec l'identifiant syndiqué. C'est nécessaire pour  
556 populariser nos prises de position et inciter à la syndicalisation ;  
557 n'oublions pas non plus que les moyens syndicaux sont issus des  
558 élections (jusqu'en 2008, notre potentiel électeurs était quasiment  
559 le double du nombre de syndiqués). En cas d'information urgente, un  
560 courriel est envoyé par le SG aux syndiqués.

561 3. Repenser les publications papier

562 • réduire le nombre et la périodicité des publications papiers régulières  
563 (L'US-tabloïd moins fréquente, L'US-Mag rénovée et moins tournée vers  
564 l'actualité immédiate...).

565 • développer les publications « grand public » de type plaquettes courtes pour  
566 diffusion dans les établissements sur des sujets précis de mobilisation/d'actu, etc.  
567 et les outils assurant une grande visibilité (affiches, tracts...). Les publications  
568 « papier » : les S1 sont submergés par les publications « papier »  
569 envoyées au moment des élections, cela provoque parfois des  
570 retours négatifs (impression de gâchis, de dépenses somptuaires  
571 alors que la syndicalisation est difficile et que le montant de  
572 l'adhésion y est un frein). Ces publications ne font en outre  
573 qu'effleurer les sujets et ne permettent pas de distinguer  
574 l'originalité du SNES par rapport à d'autres organisations syndicales.  
575 Le format actuel des articles de l'US, articles courts, répétitifs, sans  
576 analyse, donne l'impression que l'on écrit toujours la même chose. Il  
577 faut réfléchir à une ligne éditoriale et peut être à l'alternance d'infos  
578 rapides et d'analyses plus approfondies. L'US Mag veut se donner  
579 l'apparence de toucher à tous les sujets et semble fort peu  
580 s'adresser aux syndiqués : il faut débattre de son contenu.

581 • **3.4 L'engagement militant**

582 **3.4.1** La force du SNES repose en premier lieu sur son réseau de militants (locaux,  
583 départementaux, académiques et nationaux). Le départ à la retraite de générations  
584 massivement syndiquées et de militants expérimentés et en responsabilité a  
585 conduit à un renouvellement important des responsables à tous les niveaux, qui  
586 n'est pas encore achevé et doit se poursuivre avec, entre autres, le souci de la  
587 parité.

588 Comment encore améliorer le renouvellement et le rajeunissement des cadres  
589 militants ? Comment mieux concilier investissement militant et vie professionnelle  
590 et personnelle ? Beaucoup reste encore à faire et l'accroissement des pouvoirs des  
591 chefs d'établissement, allié à la stratégie ministérielle de renvoyer au local la  
592 responsabilité de la détermination des moyens de mise en œuvre des réformes et  
593 orientations nationales, posera de nouveaux problèmes dans l'organisation de la

594 lutte syndicale dans les S1.

595 Comment faire face à cette situation nouvelle ? Comment donner les moyens aux  
596 secrétaires de S1 d'assumer leurs responsabilités sans craindre d'être soumis à  
597 l'arbitraire du chef d'établissement ? Cela nécessite-t-il des droits nouveaux à  
598 revendiquer ?

599 **3.4.2** Plus largement les nouveaux modes de « gouvernance » et de pilotage du  
600 système, mis en place à travers les réformes, font surgir de nouveaux défis. Ainsi  
601 les liens entre situation individuelle et politique éducative vont de moins en moins  
602 de soi, les particularités se multiplient, les objectifs immédiats diffèrent de plus en  
603 plus d'un établissement à l'autre, l'individualisation des carrières et des conditions  
604 d'emploi s'accroissent...

605 Dans ces conditions comment construire l'articulation entre les revendications  
606 nationales et les revendications locales nées des situations particulières créées par  
607 la déréglementation instituée en méthode de gestion ? Faut-il redéployer une partie  
608 de nos moyens entre les différents niveaux du syndicat ? **Comment mieux tirer**  
609 **~~partie du travail important et parfois méconnu dans le SNES accompli par~~**  
610 **~~nos représentants dans les instances paritaires et les nouveaux CT ?~~**

611 **L'élaboration et la diffusion systématique de comptes rendus**  
612 **synthétiques pourraient permettre la mutualisation et l'échange. Le**  
613 **SNES doit revendiquer un statut du représentant syndical élu, avec**  
614 **des décharges de service qui ne soient pas prises sur les moyens**  
615 **syndicaux. Il faut aussi obtenir l'harmonisation des décharges**  
616 **attribuées par les CESR.**

## 617 • **3.5 La syndicalisation**

618 **3.5.1** Même si 2010-2011 marque un ralentissement de la chute régulière du  
619 nombre de syndiqués, le nombre de syndiqués actifs n'a jamais été aussi bas  
620 depuis des décennies. Nous ne syndiquons qu'un actif sur 6 quand nous en  
621 syndiquons près de 1 sur 3 il y a 30 ans. La hausse du nombre de syndiqués  
622 retraités, bien que ne prenant pas un très grand essor, ne doit pas masquer cette  
623 baisse des actifs que ne peut expliquer la seule baisse des effectifs dans  
624 l'éducation.

625 L'étude des taux de syndicalisation au SNES suivant divers critères (âge, sexe,  
626 conditions d'emploi, établissements d'affectation, académie) menée sur l'année  
627 2009-2010 révèle plusieurs éléments.

628 Même si la répartition des syndiqués du SNES est assez semblable à celle de la  
629 profession, des différences significatives peuvent apparaître suivant les académies,  
630 différences liées à l'histoire mais aussi à des spécificités qu'il faut identifier et  
631 travailler.

632 Les moins de 36 ans qui représentent un tiers de la profession ont un taux de  
633 syndicalisation inférieur de 5,5 points à celui des plus de 35 ans. Le taux de  
634 syndicalisation en collège est inférieur de 3 points à celui constaté pour les lycées.

635 Les TZR, quel que soit leur âge, se syndiquent plus au SNES que les collègues en  
636 poste fixe. Dans tous les cas, les taux de syndicalisation sont meilleurs chez les  
637 femmes que chez les hommes. **Il faut aussi réfléchir à une attitude**  
638 **commune à toutes les académies concernant l'information faite aux**  
639 **syndiqués suite aux CAPA. Nous considérons que seuls les syndiqués**  
640 **AJ et NAJ et les PRA doivent faire l'objet d'une information sur leur**  
641 **carrière, le cas échéant avec un bulletin d'adhésion, exception faite**

642 **des stagiaires. Les syndiqués peuvent en effet légitimement**  
643 **s'interroger de l'utilité d'adhérer s'ils ne font l'objet d'aucun**  
644 **traitement particulier, et si leur cotisation sert à informer un non**  
645 **syndiqué qui n'a rien demandé.**

646 Ces constats imposent trois priorités essentielles :

- 647 ◦ • redynamiser notre présence dans tous les établissements, en particulier par  
648 le développement des heures d'informations syndicales avec la présence de  
649 responsables départementaux, académiques et nationaux du SNES ;
- 650 ◦ • mieux prendre en compte les difficultés spécifiques des jeunes collègues,  
651 particulièrement lors de leur première année d'exercice après leur  
652 titularisation en articulant leur défense individuelle avec les revendications  
653 générales pour nos professions et le système éducatif ;
- 654 ◦ • prendre des initiatives spécifiques d'échanges et de discussion avec les  
655 collègues des collèges.

656 **3.5.2** La réforme de la formation des maîtres pose d'une autre manière la question  
657 de l'accueil des nouveaux recrutés. Sans tomber dans le piège d'une substitution à  
658 la formation initiale devenue inexistante ou dans celui d'un modèle pédagogique  
659 estampillé SNES, comment pouvons-nous accompagner les entrants dans le métier  
660 en articulant accueil syndical et réponses aux questions quotidiennes de collègues  
661 placés dans une situation intenable par manque de repères et de formation ?  
662 Comment articuler cet accueil avec des mots d'ordre d'action indispensables qui  
663 peuvent apparaître parfois contradictoires avec cette volonté d'aide professionnelle  
664 et de solidarité en direction de ces jeunes collègues ?

665 **3.5.3** Ces différents éléments ne sont pas à isoler les uns des autres car les plus  
666 jeunes collègues et les stagiaires sont concentrés dans certaines académies et sont  
667 plus nombreux en collèges. C'est donc une action d'ensemble avec des moyens  
668 particuliers qu'il faut mener dans ces académies formatrices et pépinières de  
669 syndiqués et de militants qui doivent essaimer dans tout le syndicat. Les politiques  
670 volontaristes menées (relances téléphoniques, maintien des panneaux  
671 d'affichage..., etc.) ont permis de garder un lien trop ténu avec nos syndiqués là où  
672 nous n'avons pas de S1 organisé. Mais ces politiques ne suffisent pas et un nom de  
673 secrétaire de S1 ne garantit pas une activité du S1.

674 La syndicalisation des AED n'est que peu prise en charge par les S1 quand il y en a.  
675 Un effort très important doit continuer à être fait en direction de ces personnels  
676 particulièrement soumis aux décisions unilatérales du chef d'établissement.

677 **3.5.4** La baisse de syndicalisation induit une diminution de ressources qui peut  
678 contraindre à terme à des révisions des budgets du S4 et des S3. La baisse du  
679 montant des cotisations décidée pour quelques catégories n'a eu aucun effet, **c'est**  
680 **pourquoi le SNES va rétablir des cotisations calculées sur les mêmes**  
681 **bases pour tous les adhérents actifs. Il faut constater aussi que**  
682 **l'adhésion automatique n'a pas permis d'enrayer la baisse de la**  
683 **syndicalisation.**

684 ~~**Même si ce n'est pas l'essentiel, nos moyens de paiement peuvent être**~~  
685 ~~**modernisés avec l'ouverture de l'adhésion en ligne par carte bancaire,**~~ la  
686 proposition systématique d'une mensualisation suffisamment étalée dans le temps,  
687 d'autant plus que les secrétaires et trésoriers de S1 ont un accès web facile à la  
688 situation syndicale de leurs adhérents.

689 **3.5.5** L'engagement des retraités dans les diverses structures (SFR, FGR...) impose  
690 un travail d'équipe des retraités et le recours à la logistique du syndicat et de la  
691 fédération. Dans les S2, S3, S4 les retraités participent aux instances, aux actions,  
692 assurent des permanences (pouvoir d'achat, retraite, protection sociale, autres),  
693 animent des réunions. ~~Leur apport est non négligeable et leur présence dans~~  
694 ~~tous les congrès va de soi.~~ Le SNES s'efforce de leur donner les moyens de  
695 répondre à leurs problèmes particuliers juridiques, culturels ou sociaux. ~~Un travail~~  
696 ~~important ne doit-il pas être fait au niveau des néo-retraités pour mieux~~  
697 ~~anticiper et prendre en compte la réalité du passage à la retraite et faire~~  
698 ~~évoluer avec eux l'outil syndical ? Comment développer la défense~~  
699 ~~individuelle et un apport de services aux retraités ?~~ Qu'apporte le SNES  
700 à un retraité ou qu'apporte un retraité au SNES ? Un actif se  
701 syndique pour défendre collectivement des revendications générales  
702 (défense du système public d'éducation, défense du pouvoir d'achat,  
703 lutte contre les inégalités...) mais il se syndique aussi pour des  
704 revendications individuelles (promotion, mutation, conflit avec la  
705 hiérarchie...)

706 Quand cet actif devient retraité, les revendications individuelles ne  
707 sont plus aussi manifestes : peu de retraités nous contactent pour  
708 résoudre des problèmes particuliers qui pourtant existent (pour  
709 l'accès aux soins par exemple ou pour les transports, le logement).

710 Ce sont donc les revendications générales qui restent l'élément  
711 moteur de l'adhésion au SNES pour un retraité : il est à noter que les  
712 manifestations « Education » « Fonction Publique » ou  
713 « Interpro » mobilisent parfois davantage les retraités que les  
714 manifestations estampillées « retraités ».

715 Ce sont donc surtout les militants convaincus qui continuent à se  
716 syndiquer au SNES lorsqu'ils quittent la vie active. Or si le nombre  
717 de syndiqués actifs baisse (1 actif sur 6 est syndiqué contre 1 sur 3  
718 il y a 30 ans), cela s'explique par une montée de l'individualisme  
719 (aussi lié à un manque de culture politique) et cet individualisme est  
720 aussi hélas de plus en plus présent chez nos syndiqués pour qui le  
721 SNES doit d'abord, voire surtout, être un outil pour la défense  
722 d'intérêts particuliers. Il n'est donc pas étonnant que la hausse du  
723 nombre de syndiqués néo-retraités ne soit pas aussi importante  
724 qu'on aurait pu l'espérer.

725 Alors que peut apporter comme services les SNES aux retraités ?  
726 peut être un Mémo comme cela est fait pour les S1 des lycées et  
727 collèges, rappelant notamment les droits en matière de santé, de  
728 protection sociale, d'aides financières et expliquant ce que sont  
729 différentes structures comme les CODERPA, les CLIC, la SRIAS...  
730 Il faudrait aussi envoyer « l'US RETRAITÉS » aux retraitables pour  
731 leur montrer qu'il existe toujours une vie syndicale à la retraite et  
732 organiser des réunions d'accueil pour ces pré-retraitables.

733

734 • **3.6 La formation syndicale**



735 Le SNES doit améliorer une offre de stages de formation, destinée à couvrir les  
736 enjeux essentiels : mise à jour de connaissances (métier, carrières, contenus...),  
737 réflexion sur les dynamiques en cours (évolution du métier, conditions  
738 d'apprentissage du métier, accroissement de l'individualisation des carrières et de  
739 l'autonomie des établissements, évolution du paysage syndical, évolutions socio-  
740 économiques, rapport au politique), partage des pratiques d'action militante  
741 (campagne militante, syndicalisation, campagne de communication, pratique des  
742 réunions, etc.).

743 Dans le contexte du départ massif de générations militantes, l'impératif demeure  
744 d'un passage de la mémoire militante : comment et pourquoi se sont construites  
745 les revendications ? La connaissance de l'histoire du SNES, de la FSU, la  
746 compréhension de la particularité du syndicalisme enseignant dans le paysage  
747 syndical français et européen doivent permettre de donner ces éléments pour  
748 débattre des évolutions nécessaires pour renforcer l'efficacité de notre  
749 syndicalisme. ~~Comment améliorer la cohérence entre la formation syndicale  
750 nationale, formatrice de formateurs, et ses déclinaisons académiques ?  
751 Comment susciter l'appétit de formation chez les militants, améliorer les  
752 conditions concrètes de diffusion de l'offre de formation, en mesurer mieux  
753 les apports ? Comment améliorer la complémentarité entre l'offre de  
754 formation du SNES et celle de la FSU ?~~ Nous ne recevons plus de lettre  
755 d'information syndicale indiquant comment organiser un stage, les  
756 modalités... L'inscription des syndiqués à un stage national ne passe  
757 plus par le S3 ce qui crée des confusions. Est-il possible de faire un  
758 bilan des stages de formation syndicale organisés cette année ? Il  
759 nous semble que la répétition des mêmes jours calendaires, les  
760 relances parfois tardives, l'absence d'informations sur le contenu  
761 même (ou alors à la dernière minute, donc trop tard) ... ont rendu la  
762 présence militante encore plus difficile. Peut-être faudrait-il lister en  
763 juin avec les s2 et s3 quelques thèmes de formation syndicale  
764 considérés comme prioritaires chaque année pour assurer une  
765 présence des S3 plus nombreuse et une meilleure participation. La  
766 diffusion systématique des comptes rendus et des diaporamas par  
767 envoi aux S3 et mise sur le site pourraient aussi contribuer à  
768 renforcer la formation syndicale.

### 769 3.7 : Action juridique.

770 L'administration multiplie les relectures des textes réglementaires et  
771 des statuts, ce qui provoque systématiquement des reculs dont tous  
772 les collègues subissent les conséquences en matière de droits et de  
773 conditions de travail. Chaque académie voire chaque département  
774 est le terrain d'applications différentes de ces textes (calculs des  
775 groupes, décharges de services, moyens comme ceux afférents à la  
776 chorale, fonctionnement des CA). Le SNES doit revendiquer un  
777 retour à un État de droit avec des règles claires applicables à tous.  
778 En attendant, notre action syndicale doit se livrer à une lecture et  
779 une approche techniques et juridiques des textes. N'est-il pas temps  
780 que le SNES fasse des questions juridiques un véritable atout pour  
781 remporter des victoires ? Il ne s'agit nullement de concurrencer nos  
782 actions syndicales de terrain, ni de déléguer à des professionnels du  
783 droit ce qui doit rester piloté par des militants syndicaux en lien

784 avec la direction du SNES, mais d'investir davantage au niveau  
785 national dans ces questions juridiques en accentuant le travail avec  
786 un cabinet d'avocats spécialisés dans le droit administratif pour  
787 tenter de remporter des victoires syndicales en menant de pair  
788 militantisme et action juridique.

#### 789 **4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL**

790 La situation économique et sociale nationale, européenne et mondiale nécessite une  
791 intervention de toutes les forces syndicales à tous les niveaux de prise de décision  
792 qu'ils soient européens ou mondiaux. Le syndicalisme international ne peut  
793 remplacer le syndicalisme dans chaque pays mais il en est un complément  
794 indispensable. ~~Le syndicalisme international doit passer de la représentation~~  
795 ~~à l'action ;~~ Cependant, le syndicalisme international, tel que le  
796 construisent la CSI et la CES, doit passer de la représentation à  
797 l'action et de la cogestion au rapport de forces.

798 L'action internationale, c'est actuellement faire des propositions pour que les  
799 organisations syndicales internationales portent des alternatives aux politiques néo-  
800 libérales et agissent pour qu'elles soient mises en œuvre selon des modalités  
801 d'action plus conflictuelles.

802 ~~• L'initiative du Comité Syndical Européen de l'Éducation du 20 janvier~~  
803 ~~2012 est un début mais quelles suites peut-on lui donner ? Quels autres~~  
804 ~~modes d'intervention le CSEE au niveau européen et l'IE au niveau mondial~~  
805 ~~peuvent-ils développer ? Vu le rôle du FMI, l'IE n'aurait-elle pas intérêt à y~~  
806 ~~organiser une initiative ?~~

807 • Ces actions ne peuvent être déconnectées des actions nationales. Les  
808 organisations nationales doivent y avoir toute leur place et pouvoir s'y exprimer.  
809 Quel rôle supplémentaire peuvent-elles avoir ?

810 • Dans les « printemps » arabes, les forces syndicales indépendantes ont joué un  
811 rôle de premier plan en Tunisie. La Confédération Syndicale Internationale (CSI) a  
812 soutenu ces forces syndicales. Des élections ont eu lieu dans certains pays comme  
813 l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie. Les syndicalistes de ces pays doutent que les  
814 changements politiques répondent aux aspirations démocratiques, économiques et  
815 sociales des populations. D'une manière générale, quel rôle le syndicalisme  
816 international peut-il jouer dans les luttes pour les changements politiques ?

817 Au niveau de la solidarité, le syndicalisme international est confronté à de  
818 nombreuses situations de non respect des droits syndicaux voire de répression  
819 comme en Turquie où 25 dirigeants d'EGITIM-SEN ont été condamnés à des peines  
820 de prison.

821 • Comment dépasser le discours nécessaire ? Quelles actions les organisations  
822 européennes et internationales peuvent-elles développer ?

823 • Quelles réponses spécifiques peut apporter le SNES vis-à-vis des autorités  
824 françaises, des autres syndicats et des institutions internationales ?

825 Le SNES est préoccupé par l'absence d'affiliation internationale de la FSU.  
826 L'affiliation à la CES a fait l'objet d'un premier contact avec la Secrétaire Générale.  
827 La demande d'affiliation à la CSI n'a pas été relancée et celle à l'Internationale des  
828 Services Publics (ISP) n'a pas été présentée. ~~Est-ce la priorité donnée aux~~  
829 ~~forums sociaux qui en est responsable ? Comment faire pour que~~  
830 ~~l'international prenne toute sa place dans l'activité de la FSU ? Quelles~~

831 ~~propositions le SNES peut-il faire pour améliorer l'activité syndicale~~  
832 ~~internationale de la FSU ?~~ La réponse des dirigeants actuels des  
833 différents pays européens à la crise consiste en la mise à mal des  
834 acquis sociaux. Cela se traduit par des mesures d'austérité,  
835 « standardisées » par le modèle libéral, dans tous les pays. Au  
836 travers de mobilisations syndicales de grande ampleur, comme par  
837 exemple en Grèce, la même contestation et les mêmes  
838 revendications fortes expriment les mêmes alternatives crédibles à  
839 cette austérité. La CES ne parvient pourtant pas à synthétiser ces  
840 revendications et s'en tient toujours à des stratégies inefficaces de  
841 lobbying et de représentation sans parvenir à remettre clairement  
842 en cause le système économique qui gouverne l'Europe. La preuve  
843 en sont les derniers appels à l'action de la CES, déclinés en  
844 intersyndicales nationales, qui n'ont abouti qu'à des plates-formes  
845 vagues et incompréhensibles pour les travailleurs et produit une  
846 mobilisation dérisoire et symbolique au regard des réels enjeux  
847 auxquels les peuples sont confrontés au quotidien.

848 Les questions syndicales internationales sont actuellement affaires  
849 de spécialistes et d'appareil à des années lumières des  
850 préoccupations des syndiqués. Rien n'a été fait pour que ces  
851 questions prennent une place plus importante dans nos débats  
852 syndicaux. Il faut absolument que les questions internationales  
853 deviennent une réalité dans l'information donnée régulièrement aux  
854 militants et aux syndiqués mais aussi dans nos débats syndicaux :  
855 infos sur les luttes, mais aussi analyses et débats sur les traités, les  
856 pactes, les rapports produits par la commission européenne ou le  
857 parlement européen...Quelle que soit l'affiliation de la FSU à la CSI  
858 ou à la CES, le SNES estime qu'il est important de dialoguer avec  
859 tout le mouvement syndical international et donc de prendre contact  
860 avec la FSM. La FSU se doit d'être en relation avec toutes les  
861 organisations syndicales internationales. Pour autant, cela  
862 n'implique pas nécessairement l'adhésion à des structures de  
863 cogestion qui ne permettent pas d'envisager la mobilisation sur les  
864 valeurs et les perspectives de société portées par le SNES et la FSU.